



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX MEMBRES DE L'UNION CHRÉTIENNE DES
CHEFS D'ENTREPRISES (U.C.I.D.)**

*Salle Paul VI
Samedi 4 mars 2006*

*Messieurs les Cardinaux,
Chers amis de l'Union chrétienne des chefs d'entreprises!*

Je suis heureux de vous accueillir et j'adresse mon salut cordial à chacun de vous. Une pensée particulière va au Cardinal Ennio Antonelli, qui a interprété vos sentiments communs. Je le remercie de son hommage, de même que je suis également reconnaissant au Président de l'UCID des paroles courtoises avec lesquelles il a ouvert notre rencontre, en présentant les motivations et le caractère de votre engagement personnel et associatif. J'ai en particulier été frappé par l'intention que vous avez manifestée de tendre vers une éthique qui aille au-delà de la simple déontologie professionnelle - même si, dans le contexte actuel, cela serait déjà beaucoup. Cela m'a fait penser au rapport entre justice et charité, auquel j'ai consacré une réflexion spéciale dans la deuxième partie de l'Encyclique *Deus caritas est* (nn. 26-29). Le chrétien est toujours appelé à rechercher la justice, mais il porte en lui l'élan de l'amour, qui va au-delà de la justice elle-même. Le chemin accompli par les laïcs chrétiens, à partir de la moitié du XIX siècle jusqu'à aujourd'hui, les a conduits à prendre conscience que les oeuvres de charité ne doivent pas se substituer à l'engagement pour la justice sociale. La doctrine sociale de l'Eglise et surtout l'action de nombreux mouvements d'inspiration chrétienne, comme le vôtre, révèlent combien de chemin a été parcouru par les communautés ecclésiales sur ce thème. Ces derniers temps, également grâce au magistère et au témoignage des Pontifes romains, et en particulier du bien-aimé Pape Jean-Paul II, il apparaît plus clairement en chacun de nous que la justice et la charité constituent deux aspects inséparables de l'unique engagement social du chrétien. Il revient de manière particulière

aux fidèles laïcs d'oeuvrer pour un ordre juste dans la société, en participant en personne à la vie publique, en coopérant avec les autres citoyens sous leur responsabilité personnelle (cf. *Deus caritas est*, n. 29). En agissant de la sorte, ils sont précisément animés par la "charité sociale", qui les rend attentifs aux personnes en tant que personnes, aux situations de plus grande difficulté et de solitude, et également aux besoins non matériels (cf. *ibid.*, 28b).

Il y a deux ans, grâce au Conseil pontifical "Justice et Paix", a été publié le *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*. Il s'agit d'un instrument de formation des plus utiles pour tous ceux qui entendent se laisser guider par l'Évangile dans leur travail et leur activité professionnelle. Je suis certain qu'il a été l'objet d'un examen attentif également de votre part et je souhaite que, pour chacun de vous et pour les sections locales de l'UCID, il devienne un point de référence constant lors de l'examen des questions, de l'élaboration des projets, de la recherche de solutions pour les problèmes complexes du monde du travail et de l'économie. En effet, c'est précisément dans ce domaine que vous réalisez une partie incontournable de votre mission de laïcs chrétiens, et donc de votre chemin de sanctification.

En outre, j'ai pris connaissance avec intérêt de la "Charte des valeurs" des jeunes de l'UCID et je me félicite de l'esprit positif et de confiance dans la personne humaine qui l'anime. A chaque "credo", elle unit un "je m'engage", en misant ainsi sur la cohérence entre une profonde conviction et un effort d'exécution consécutif. J'ai en particulier apprécié la proposition de valoriser chaque personne pour ce qu'elle est et ce qu'elle peut apporter, selon ses talents, en fuyant toute forme d'exploitation; ainsi que l'importance reconnue à la famille et à la responsabilité personnelle. Il s'agit malheureusement de valeurs qui, également à cause des difficultés économiques actuelles, risquent souvent de ne pas être suivies par les entrepreneurs qui sont privés d'une solide inspiration morale. C'est pourquoi l'apport de ceux qui puisent cette inspiration à leur formation chrétienne est indispensable; et celle-ci, à plus forte raison, ne doit jamais être considérée comme allant de soi, mais doit toujours être nourrie et renouvelée.

Chers amis, dans quelques jours, nous célébrerons la solennité de saint Joseph, Patron des travailleurs. Dans l'histoire de votre Association, sa vénération a assurément toujours été présente. Quant à moi, qui porte aussi son nom, je suis aujourd'hui heureux de pouvoir vous l'indiquer non seulement en tant que protecteur et intercesseur céleste pour toute initiative de grand mérite, mais plus encore comme confident de votre prière, de votre engagement ordinaire, certainement riche de satisfactions et de déceptions, de votre recherche quotidienne et, dirais-je, tenace, de la justice de Dieu dans les choses humaines. C'est précisément saint Joseph qui vous aidera à mettre en pratique l'exhortation exigeante de Jésus: "Cherchez tout d'abord son Royaume et sa justice" (*Mt* 6, 33). Que la Vierge Marie vous assiste également toujours, avec les grands témoins de la charité sociale qui ont diffusé l'Évangile de la charité à travers leur enseignement et leur action. Enfin, que vous accompagne ma Bénédiction apostolique, que je donne de tout coeur à vous tous ici présents, en l'étendant volontiers à tous vos membres et à vos proches.

© Copyright 2006 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana